Trente-septième Année — N° 61 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | MARDI 1er MARS 1892

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, 1 rois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs.— Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les autres départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnementsest payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à reception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et, Cᵉ place de la Bourse. et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 29 FÉVRIER 1892

CHUT !

Qui donc aurait jamais pu prévoir et prédire qu'un jour viendrait, tout à la fin du siècle qui a vu naître les fusils à répétition, les bateaux sous-marins et la mélinite, où les armes modernes, si intensives et si raffinées, seraient sérieusement menacées par la résurrection possible des armes barbares et grossières des âges lointains ? Nous en sommes là, cependant... Des ingénieurs *di primo cartello*, des savants, des industriels, des hommes expérimentés et pratiques, en sont venus à se demander si, oui ou non, il n'y aurait pas lieu de délaisser notre artillerie des derniers modèles pour lui substituer... quoi ? *Des frondes et des catapultes* !

C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire.

Alexandre, Annibal, Jules César et *tutti quanti* doivent en frémir d'aise au fond de leurs tombes oubliées. Nous voilà revenus aux sièges de Carthage, de Sagonte et d'Alésia.

Il va de soi que la catapulte dont on a l'intention de se servir à nouveau a sur ses devancières l'avantage de posséder certaines qualités aussi modernes que supérieures. C'est une édition revue, corrigée, augmentée et améliorée des types anciens. Ce n'est pas une copie servile, ce n'est pas un plagiat. Mais le principe essentiel n'a pas varié, au fond c'est toujours la même chose.

Figurez-vous une grande roue tournant sur son axe avec une rapidité vertigineuse — quelque chose comme 4000 ou 5000 tours à la minute — qui lui est imprimée par une machine à vapeur ou un moteur électrique quelconque. Aux quatre coins opposés de la tranche de la circonférence de cette roue, aux quatre extrémités, si vous voulez, de deux diamètres se coupant à angles droits sont ménagés quatre étuis retenant à l'aide de verrous *ad hoc* les projectiles à lancer. Une fois que la roue a atteint la vitesse de rotation voulue, crac ! Le « catapultier » servant tire une ficelle qui, par le jeu d'un ressort, actionne les verrous et provoque un déclanchement. Le projectile n'étant plus retenu par rien, transforme immédiatement sa vitesse tangentielle et s'envole *por las nubes*. C'est simple comme bonjour.

Il m'est évidemment impossible de vous décrire par le menu les détails techniques de la construction savante et compliquée du nouvel engin. Qu'il nous suffise d'en connaître le principe. Comme on le voit, il ne s'agit pas là d'une invention dans le sens propre du mot. C'est plutôt d'une exhumation, d'une résurrection qu'il retourne, et le saint roi David vous dirait, en langage de psalmiste, que ce fut une machine analogue qui lui servit à faire passer, avec la collaboration de la force centrifuge, le goût du pain au nommé Goliath. La seule différence essentille, c'est que, au temps, de la Bible, ça s'appelait une fronde et ça se manœuvrait à la main...

N'allez pas vous aviser de croire, au moins, sur la foi de fallacieuses apparences, que, dans l'espoir du Yankee, M. Walter, E. Hicks (de New-York) qui en a eu l'idée, ce retour en arrière marque le moins du monde un apaisement des passions guerrières un arrêt dans le développement infini du progrès de l'art de mettre le pauvre monde en capilotade. Ce serait plutôt le contraire qui serait vrai. La mécanique de M. Hicbs n'a, en effet, d'autre but avoué que de faire de plus sérieuses « hommelettes ».

Avec un canon rotatif de ce genre-là, constitué par une roue de dix pieds de diamètre et faisant seulement 4000 tours à la minute, il sera facile, dit-on, de lancer à 5 milles anglais (plus de 8 kilomètres) un projectile d'un poids de 2000 livres... Cependant, ce sont là des portées et des poids excessifs qu'on ne cherchera pas à obtenir dans la pratique. L'inventeur annonce donc qu'il se contentera de projectiles de 10 à 300 livres qui seraient des cartouches de dynamite combinées tout exprès pour le service du nouvel engin avec un tir de 4000 ou 5000 mètres. Ce sera déjà joli !

— Mais, dira-t-on peut-être, les canons de Bange, Krüpp, Amstrong, Canet, etc. ne satisfont-ils pas beaucoup mieux à nos *besoins* (!) actuels? A quoi bon « rafraichir » ces machines saugrenues qu'on pouvait croire pour de bon reléguées aux antiquailles?

Erreur complète! les canons de bronze ou d'acier, quel que soit le genre d'explosif qu'on emploie pour les charger, font trop de bruit, beaucoup trop de bruit. Ils font aussi trop de fumée, l'usage des poudres complètement invisibles n'étant pas encore généralisé.

Par dessus le marché, les nouveaux projectiles qu'ils lancent renferment des matières d'une sensibilité extrême et susceptibles d'éclater « avant la lettre » au moindre choc. Il est toujours à craindre que, sous l'influence de la seule secousse du tir, ils ne pètent trop tôt, dans l'âme même de la pièce, comme le fait s'est produit plus d'une fois et, notamment, il y a quelques années, dans les conditions les plus douloureuses, à bord de l'*Amiral-Duperré*. Auquel compte il arrive que les servants eux mêmes sont compris dans la zône dite dangereuse et aussi exposés que l'ennemi lui-même aux coups de leur propre pièce. C'est ce qui peut s'appeler « cracher en l'air »... Vous savez le reste.

Ce sont précisément ces inconvénients, qui ont assurément leur importance, que M. Walter, E. Hichs, en bon *business-man*, s'est proposé de prévenir. Avec sa catapulte rotatoire et le système de brusque déclanchement expliqué plus haut, le projectile, dûment lâché au moment psychologique, s'en va « en douceur », sans secousse, sans indiscrétion ni fracas, *tomber dans le tas* des ennemis qu'on a visés. Pas d'avantage de fumée, si ce n'est le mince filet, facile à dissimuler de la machine à vapeur qui sert à mettre en branle le système. Voilà qui n'est point non plus à dédaigner, à cette époque de tirs à longues distances, où l'une des plus remarquables supériorités du fusil Lebel et de ses rivaux, c'est d'être des fusils « fumivores » permettant de *nettoyer* en un clin d'œil un champ de bataille, sans que les mitraillés se doutent seulement d'où vient l'averse.

Si les essais auxquels va être soumise la catapulte de M. Hicks — laquelle, si je ne m'abuse, n'existerait encore que sur le papier — donnent tous les résultats que son inventeur escompte, les ennemis de la libre Amérique vont en voir de drôles. Il est vrai, pour parler franc, que, dans ses espérances, il doit y avoir à en prendre et à en laisser.

M. Hicks, au surplus, n'est pas le premier qui ait ainsi rêvé d'engins muets — et de morts sans phrases. Un certain M. Zalinski — un Américain aussi, celui-là, et lieutenant dans l'armée fédérale — avait déjà inventé, dans le même but, le canon sans poudre, à air comprimé. Ce canon, qui n'est autre qu'une sarbacane gigantesque, vous lance à 3000 ou 4000 mètres de colossaux obus à la dynamite, des manières de torpilles balistiques, sans secousse et sans détonation. Définitivement adopté, paraît-il, par le gouvernement des Etats-Unis, il vient d'être installé à bord de croiseurs spéciaux, dont le *Vésuvius* est le type, exclusivement aménagés pour porter cet armement.

Un officier portugais (du nom de Guimaraës, si je ne m'abuse) a aussi inventé un fusil à ressorts qui m'a furieusement l'air de n'être qu'une réédition des vieilles arbalètes ancestrales.

Je ne parle pas du fusil Giffard, à gaz liquéfié, qui ne ressemble à rien.

Bref, si l'on en croyait sur parole les échos qui nous viennent, sur l'aile des vents, du pays des canards, l'artillerie tonitruante serait sur le point de perdre la suprématie qu'elle gardait depuis la bataille de Crécy où les Anglais firent, avec sa collaboration, une légendaire purée des paladins de France.

L'heure approcherait où les plus formidables tonnerres d'aujourd'hui feront rire, et où nos arrière-neveux, pénétrés des avantages des boucheries clandestines, diront, en parlant de nos engins « dernier cri » avec une moue ironique et dédaigneuse :

— Peuh ! Beaucoup de tapage pour rien : *much ado about nothing !* Quels imbéciles que nos pères ! Ils n'étaient pas seulement f....ichus de tuer 20,000 hommes sans casser les vitres et faire trembler la terre....

Tout passe, tout casse, tout lasse,
L'Espace
Efface
Le Bruit

Ainsi va le monde !

EMILE GAUTIER.

Reproduction interdite.

LE SALAIRE

La Société d'Economie politique et sociale de France s'est occupée, dans sa dernière séance, du salaire.

Nous lisons ce qui suit dans le procès-verbal de M. le secrétaire-général Hubert Valleroux :

» M. A. Gibon, ancien directeur des forges de Commentry, déclare que lorsqu'il a pris la direction de cet établissement, qui compte deux mille ouvriers, il y eut cinq cents oppositions sur les salaires venant des fournisseurs. Il a exigé, les jours de paie, l'acquit de ces dettes en avertissant les ouvriers qu'il ne tolérerait plus ces oppositions sur les salaires. Et, pour les aider, il a fondé une Société coopérative qui, en quinze ans, leur a procuré quinze cent mille francs de bénéfice, dont il a pu obtenir qu'une partie fût épargnée.

» Ceux qui revent la hausse des salaires ne tiennent aucun compte de la concurrence étrangère; l'ouvrier peut accroître son salaire à la condition, car elle dépend de lui le plus souvent, de rendre son travail plus productif Ainsi dit M. Gibon l'usine de Commentry fabriquait du fer blanc, et la fabrication exigeait l'emploi de 5 kilos d'étain par caisse de fer blanc. En intéressant les ouvriers à ménager l'étain, qui est une matière coûteuse, ils sont arrivés à n'employer plus que 1 kil. d'étain au lieu de 5 et leurs salaires étaient fort accrus, si bien qu'il y avait bénéfice à la fois pour eux et pour le patron.

» L'ouvrier change vraiment lorsqu'il se met à épargner; toute sa conduite, toute sa manière d'être s'en ressentent, mais ce sont les dispositions morales qui font ce changement. »

LA DROITE CONSTITUTIONNELLE

On lit dans le *Paris* :

« La droite constitutionnelle, qui fut longtemps à l'état de projet, et récemment encore avait cette apparence vague qu'affectent les nébuleuses, vient, paraît-il, de prendre corps et d'affirmer son existence par une déclaration qui sera bientôt publique.

» Les néo-constitutionnels adhèrent purement et simplement à la République, sans ambages ni circonlocutions.

» Ils avaient jusqu'ici, reculé devant la netteté de certaines formules et semblaient vouloir trouver dans le dictionnaire des synonimes un substantif qui les dispensât de prononcer le mot : République.

» Ils n'ont plus, aujourd'hui, de ces timidités et, renonçant sagement à contenter tout le monde, ils franchissent le redoutable Rubicon, cocarde en tête et enseignes déployées.

» Ils sont quarante, mais leur nombre s'accroîtra; on ne peut méconnaître que leur évolution servira les intérêts du pays et de la République. Les constitutionnels ont voulu profiter d'un interrègne pour prendre position sur le terrain républicain.

» Il n'y a plus de ministère, on ne peut donc les suspecter de s'orienter vers un gouvernement déterminé. C'est à la République et non à une administration républicaine qu'ils se rallient.

» Ils ont fait un grand pas. S'ils se décident à faire abnégation de tout esprit de parti, à s'unir éventuellement à tous ceux qui entendent défendre les idées libérales et modérées sur le terrain républicain, ils peuvent être éventuellement d'un grand secours et contribuer dans une certaine mesure à affranchir les hommes de bonne volonté de certaines sommations auxquelles les exigences parlementaires les condamnent parfois. »

Voici, d'après le *Gaulois*, le texte de la déclaration du groupe constitutionnel, adoptée dans une réunion tenue samedi :

« Les députés soussignés, respectueux du suffrage universel, poursuivent la création d'un parti conservateur dans la république.

» Ils lutteront pour lesidées libérales et la paix sociale et religieuse. Ils réclament les réformes démocratiques de nature à améliorer le sort du travailleur. »

Le même journal ajoute :

» M. Dugué de la Fauconnerie, qui assistait à la réunion, s'est retiré, tout en déclarant que ses sympathies étaient acquises au groupe constitutionnel.

» *M. Dugué de la Fauconnerie* inclinerait plus fortement vers la gauche.

» Il a été décidé que le groupe se réunirait jeudi prochain, pour procéder au renouvellement de son bureau. »

Le nouveau Cabinet

LES MINITRES

Paris, 28 février. — Voici quelques *renseignements* sur les nouveaux ministres :

M. Cavaignac a été sous-secrétaire d'Etat à la guerre.

M. Loubet est actuellement président de la commission des finances du Sénat; M. Viette, vice-président de la Chambre; M. Cavaignac, rapporteur général du budget de 1892, et M. Ricard, président de la grande commission du travail.

Par une coïncidence curieuse, M. Viette, qui venait à peine d'être élu vice-président de la Chambre, se retrouve dans le nouveau cabinet avec M. Cavaignac, qui fut son concurrent à la vice-présidence.

UN CURIEUX ÉCHO

On lit dans l'*Evènement* :

« On nous rapporte à la dernière heure un bruit que nous reproduisons sous toutes réserves :

» M. Carnot aurait demandé à M. Loubet de constituer un ministère quand même, le président de la République s'il ne le faisait pas, il se verrait obligé de se retirer lui-même. »

GRACE DE MM. ROCHEFORT ET DILLON

Paris, 22 février. — Le bruit courait hier soir que M. Carnot songerait à gracier à bref délai MM. Henri Rochefort et Dillon.

M. CONSTANS

On dit que M. Constans, dès qu'il aura achevé son installation rue des Ecuries-d'Artois. compte aller passer quelque temps dans sa propriété de Saint-Bel.

LES DÉCRETS A L'« OFFICIEL »

Les décrets, en date du 27 février, constituant le nouveau cabinet ont été promulgués, dimanche matin au *Journal officiel*.

L'INSTALLATION DES NOUVEAUX MINISTRES

Paris, 28 février. — Les quatre nouveaux ministres, MM. Loubet, Cavaignac, Ricard et Viette, se sont installés aujourd'hui dans leur ministère respectif.

LE DIRECTEUR DE CABINET DE M. LOUBET

M. le président du conseil prend comme directeur de son cabinet, M. Reynaud, chef de bureau à l'administration pénitentiaire.

LE SUCCESSEUR DE M. ETIENNE

M. Etienne avait manifesté l'intention de ne pas conserver le poste de sous-secrétaire d'Etat aux colonies. M. Jamais, député du Gard, paraît devoir recueillir sa succession.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

On lit dans la *Liberté* :

« Nous croyons qu'il y a lieu de tenir pour exactes les indications fournies hier sur le sens de la Déclaration ministérielle, qui sera apportée jeudi aux Chambres.

» Nous devons toutefois faire observer que ce n'est pas une politique anticléricale que suivra le cabinet, mais une politique *strictement* concordataire. Il se servira en outre, le cas échéant, des prescriptions des articles organiques.

» La Déclaration contiendra, nous assure-t-on, des indications sur les projets que le gouvernement demandera à la Chambre de délibérer.

» Ajoutons que le gouvernement est résolu à répondre immédiatement à toutes les interpellations qui pourraient lui être adressées tant sur sa politique générale que sur l'attitude qu'il compte prendre vis-à-vis du clergé. »

Le nouveau Cabinet n'aura pas, on peut le prédire, une position facile. Personne n'aura la naïveté de croire qu'il lui suffise, pour satisfaire les appétits ou désarmer les colères des radicaux, de conserver M. Bourgeois et de s'annexer M. Viette, ou même M. Ricard.

On a vu maintes fois, et tout récemment encore, que l'Extrême-Gauche ne se contente pas de si peu. Elle est en ce moment fort excitée.

Ses passions antireligieuses ont été exaspérées par l'Encyclique du Pape, qui lui enlève un de ses plus beaux sujets de déclamation.

Elle a cru, un moment, qu'on ne pourrait pas se passer d'elle pour former un ministère, et la crise d'où nous sortons n'a fait que prouver une fois de plus sa complète impuissance.

Le nouveau Cabinet peut s'attendre, de ce côté, aux plus violentes attaques. L'honnêteté, la droiture, les bonnes intentions de son chef ne sont pas douteuses : nous avons dit hier ce que nous en pensions. Aura-t-il la fermeté nécessaire pour tenir tête aux assauts qui vont être dirigés contre lui ?

Aura-t-il assez de sens politique et surtout de courage moral pour tirer la leçon de la longue crise qui lui a donné naissance, pour comprendre qu'il n'a rien, absolument rien à attendre et qu'il a tout à craindre d'une politique de concessions à l'Extrême Gauche, pour appliquer les idées de modération, de conciliation et de sagesse si bien exposées, si mal mises en pratique par M. de Freycinet le 18 février ?

Le nouveau président du Conseil n'a pas assez de passé politique et quelques-uns de ses collègues en ont trop pour qu'il soit permis de faire à ces questions une réponse positive.

Tout ce qu'on peut faire est d'accueillir avec sympathie le chef du Cabinet et la plupart de ses collaborateurs, de les féliciter de l'hospitalité des radicaux, et de souhaiter qu'ils la méritent.

LES DROITS SUR LES TISSUS DE LAINE

A L'ENTRÉE EN SUISSE

Les droits d'entrée en Suisse des tissus de laine cardée ou peignée, blanchis, tients, imprimés, sont les suivants :

Pesant plus de 300 grammes par mètre carré, 55 fr. les 100 kilos.

Pesant 300 grammes, ou moins, par mètre carré, 80 fr. les 100 kilos.

Afin d'éviter toute erreur pour l'acquit des droits d'entrée, les expéditeurs sont invités à mentionner, sur leurs déclarations de douanes, les *indications suivantes* :

Tissus de laine pesant plus de 300 grammes par mètre, D à fr. 55 les cent kilos.

Ou : tissus de laine pesant 300 grammes ou moins par mètre, D à fr. 80 les cent kilos.

LE MINISTÈRE LOUBET

ET LA PRESSE

Voici les appréciations des principaux journaux de Paris sur le nouveau ministère :

JOURNAUX DU MATIN

Le *Petit Journal* :

« Il est entendu qu'il est interdit d'engager une politique intérieure à longue échéance tant que le pays ne se sera prononcé.

» C'est un stage indispensable; qu'il soit accepté partout sans arrière-pensée.

» Le moindre accroc à cette sagesse élémentaire ne laisserait d'autre ressource au président de la République que la dissolution.

» Qu'on se le dise au Palais-Bourbon et qu'on agisse en conséquence. C'est le dernier délai : Ménageons-le. »

La *République française*, sous la signature de M. J. Reinach :

« M. Burdeau tenait, et il s'en est exprimé avec sa franchise habituelle par les préparateurs de la nouvelle combinaison, ses collègues solidaires de la veille, ne pourrait être interprétée par l'immense majorité du parti républicain que comme une concession à ce qui reste de la faction boulangiste ou comme le résultat d'une intrigue: cette concession, alors même qu'elle ne serait qu'apparente, M. Burdeau ne la ferait pas; cette intrigue, il ne s'y associerait point. Quand notre ami est arrivé hier au Palais-Bourbon, précédé par la nouvelle de son refus, il a été aussitôt entouré et chaudement félicité par le plus grand nombre de ses collègues républicains.

» Cette manifestation a-t-elle été connue de M. Loubet? Il est probable qu'elle l'a été, mais l'honorable sénateur de la Drôme avait donné au Président de la République sa parole de tenter les plus grands efforts pour réussir à clore la crise et il s'est remis à l'œuvre.

» Ainsi, sous l'ancien régime, quand le dauphin avait commis une faute, c'est le menin qui recevait le fouet. M. Ribot, qui connait comme pas un l'histoire du régime représentatif, se souvient du temps où les libéraux et les doctrinaires demandaient, comme la plus essentielle de leurs revendications, que la Charte fût une vérité : que pense-t-il de cette nouvelle façon de pratiquer le régime parlementaire ?

» Nous n'insisterons pas davantage, du moins pour aujourd'hui, sur la double faute qui vicie si profondément l'origine du ministère du 28 février. Nous savons, hélas ! qu'un pommier ne peut porter que des pommes. »

Le *Matin*, qui a toujours passé pour refléter fidèlement la pensée de M. Constans, consacre au ministère Loubet un article dont voici les principaux passages :

« On avait dit du ministère qu'on vient de suicider, que c'était le triumvirat Freycinet-Constans-Rouvier. Le cabinet naissant est tout au plus un duumvirat, et dans l'histoire (puisque l'histoire enregistre avec indifférence les évènements fastes ou néfastes), il sera connu sous la raison sociale : « Carnot-Loubet et Cie. »

» En effet, jamais autocrate ne s'est plus hardiment découvert que n'a fait M. le président de la République au cours de cette crise qu'il a préparée, prolongée, dirigée suivant son pur caprice,

» Dans ses choix, dans ses préférences, dans ses antipathies, M. le président de la République a obéi à une simple fantaisie et après avoir longtemps biaisé, son choix n'est souverainement arrêté sur un favori, un Tirard.

» M. Loubet a accepté ce rôle; cet honnête homme endosse la responsabilité d'une misérable intrigue, d'une piteuse ingratitude, disons le mot, faute de synonyme, d'une lâcheté.

» Ce genre de courage n'appartient qu'aux favoris et on n'a jamais osé confier ces sortes de besogne qu'à de très braves gens.

» Le nouveau ministère sera publié ce matin à l'*Officiel* : il attendra trois jours avant de se présenter devant le Parlement; c'est une chance pour lui, car il est assuré de vivre au moins pendant ce temps-là et il échappe ainsi au premier choc du dédain et de l'indignation. »

La *Lanterne* :

« Il est impossible que la déclaration ministérielle soit autre chose qu'une provocation ou un mensonhe.

» Si elle maintient la politique défendue il y a dix jours par M. de Freycinet, c'est un acte d'inconvenance et de défi envers la Chambre qui l'a repoussée. Et si le nouveau cabinet abandonne la politique de ses prédécesseurs, comment MM. de Freycinet, Ribot, Bourgeois, Rouvier et Jules Roche peuvent-ils couvrir de leur signature une déclaration qui pour eux serait la plus piètre des panilodies ? »

La *Justice* sous la signature de M. C. Pelletan :

« La combinaison Loubet triomphe ; et le carnaval arrive ! Nous en avons pour jusqu'au carême, peut-être jusqu'à la mi-carême.

» Pourquoi les combinaisons qu'on nous annonçait ont-elles échoué l'une après l'autre. C'est un secret qu'on ne nous dit pas.

» Après tant d'autres, M. Bourgeois, qui semblait jusqu'ici le plus capable de réussir, a échoué.

» Pourquoi ?

» Mystère.

» Cherchez ! Devinez !

» M. Loubet a été appelé. Pourquoi ? Autre mystère ! Devinez ! Cherchez ! M. Loubet a d'abord échoué. Pourquoi ?

» Troisième mystère ! N'essayez plus de comprendre M. Loubet a réussi. Même difficulté de donner un motif à ce succès.

» Toute cette crise a l'air de se passer dans une autre planète : tant les motifs qui en déterminent les péripéties sont étrangers à celle-ci. »

L'*Intransigeant*, sous la signature de M. Henri Rochefort :

« Tous ceux que Constans avait compromis et qu'il rêvait de supplanter, se sont-ils empressés d'éliminer de toute combinaison nouvelle ce coquin encombrant, qui les menaçait à la fois dans leur honneur et dans leurs fonctions. Si c'est là de l'habileté de sa part, de quoi peut bien se composer ce qu'on est convenu d'appeler maladresse?

L'*Autorité*, sous la signature de M. P. de Cassagnac :

« — Ce ministère est un ministère de concentration républicaine. Il vivra.

» — Non, il ne vivra pas, car c'est une fumisterie. Mettre un Loubet à la place qu'occupèrent Sally, Richelieu, Mazarin, Louvois, Choiseul, c'est stupide.

» Et comme disait Boileau :

Oh ! le plaisant projet d'un Carnot ignorant,
Qui de tant de héros, va choisir Childebrand !

Childebrand, c'est Loubet. Décidément, j'eusse préféré Galoubet !

— Mais quand je vous dis que Galoubet n'est pas le nom d'un homme; c'est un « instrument à vent, qui n'a que trois trous et qu'on joue de la main gauche, tandis que la droite tape sur un tambourin... »

— Oui ! oui ! mais vous verrez, que l'on tapera dessus, et de la main droite et de la main gauche !

Le *Figaro* :

« On peut supposer que la politique du nouveau ministère ne différera pas de beaucoup de celle de l'ancien. Il était donc bien inutile de faire la dépense d'une crise, bien qu'a vrai dire elle ait excité fort peu d'émotion.

» On est toujours sûr d'avoir des ministres, n'est-ce pas ? Alors, quoi?

» Ce que durera la combinaison nouvelle ? Je l'ignore et les nouveaux ministres l'ignorent comme moi.

» Peuvent-ils revenir à l'état de paix armée qui a précédé l'incident des pèlerins à Rome, la circulaire de M. Fallières, la réponse des évêques et toute la bagarre que l'on sait ?

» C'est en réalité le seul moyen pour eux d'être et de durer. Mais le pourront-ils ?

» En tout cas, présentement, ils s'en tireront avec des mots sonores et les clichés habituels ».

Le *Gaulois* :

« La Chambre s'amusera-t-elle à le renverser, en le questionnant dès sa naissance, ou lui accordera-t-elle le répit qui s'appelle lune de mielle aussi bien pour les nouveaux ministres que pour les nouveaux époux ?

« Nous n'en savons rien, tout en penchant vers la seconde hypothèse, surtout si M. Loubet trouve dans son programme une phrase assez obscure pour satisfaire à la fois ceux qui veulent qu'on cogne sur les curés et ceux qui exigent qu'on laisse l'Eglise venir tranquillement à la République.

» Ce sera difficile. Mais si M. de Freycinet s'en mêle, on trouvera la phrase dont la vertu pourra bien faire durer un bon mois la combinaison... »

Le *Soleil* :

» L'idée de M. de Freycinet était d'éliminer M. Constans. Il y a longtemps que nous avons signalé la lutte sourde qui se poursuivait entre ces deux hommes qui se

BOURSE DE PARIS DU 29 FÉVRIER 1892

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
96 10	3 0/0	96 10	96 05	96 17	96 30	
104 90	4 1/2 0/0	104 75	104 90	104 85	105 ..	
89 ..	Italien	.. ..	.. ..	89 67	89 25	
4390 ..	Banq. de France	4410 ..	4390 ..	4395 ..	4395 ..	
186 50	B. d'Escompte	190 ..	.. ..	187 ..	186 50	
635 25	Banq. de Paris	.. ..	625 ..	637 50	640 ..	
1215 ..	Crédit Foncier	1212 50	1215 75	1217 50	1222 75	
758 75	Créd. Lyonnais	790 ..	783 ..	788 ..	142 ..	
148 75	Crédit Mobilier	.. ..	.. ..	.. ..	1400 ..	
1456 75	Lyon	1745 75	.. ..	.. ..	.. ..	
1745 ..	Nord	19 50	.. ..	1715 ..	2723 75	
20 ..	Panama	.. ..	.. ..	.. ..	1490 ..	
2720 ..	Suez	610 ..	.. ..	207 50	618 75	
1467 50	Charbon.	.. ..	.. ..	167 ..	170 25	
615 75	Autrichiens	.. ..	.. ..	175 ..	.. ..	
203 25	Lombards	.. ..	.. ..	607 ..	607 50	
166 25	Nord Espagne	176 25	.. ..	.. ..	.. ..	
172 50	Saragosse	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
612 ..	Méridionaux	.. ..	.. ..	481 87	481 87	
.. ..	Métaux	481 87	481 87	93 1/4	93 7/16	
431 87	Egypte	.. ..	.. ..	19 22	19 50	
92 1/8	Hongrois	.. ..	.. ..	542 81	543 12	
19 20	Turc	.. ..	.. ..	61 1/32	61 5/16	
542 50	Banq. Ottomane	.. ..	.. ..	.. ..	438 50	
61 ..	Extérieures	.. ..	.. ..	133 68	133 68	
430 14	Rio-Tinto	.. ..	.. ..	28 1/32	28 1/4	
140 ..	Tharsis	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
28 ..	Portugais	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
93 ..	Consolidés	.. ..	.. ..	93 7/16	93 15/16	
.. ..	Russe 1880	.. ..	.. ..	75 3/4	.. ..	
93 5/16	Russe consolidé	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Russe nouveau	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Fonc. d'Autriche	.. ..	.. ..	.. ..	270 ..	
476 25	Dynamite	.. ..	.. ..	95 95	40 ..	
95 02	3 0/0 nouveau	.. ..	.. ..	.. ..	555 ..	
115 31	Alpines	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Câbles	.. ..	.. ..	.. ..	261 25	
.. ..	Russe Orient	.. ..	.. ..	.. ..	560 ..	
.. ..	Priorités	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
92 ..	Mobilier espag.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	3 0/0 amortiss.	97 ..	.. ..	.. ..	565 ..	
.. ..	C. d'Esc. nouv.	490 ..	.. ..	.. ..	3 00 ..	
.. ..	Générale	.. ..	.. ..	.. ..	540 ..	
.. ..	Est	.. ..	.. ..	.. ..	450 ..	
.. ..	Lyon (obligat.)	462 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Midi	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Nord (obligat.)	462 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Orléans	1525 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Ouest	418 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Anglais	96 80	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Autriche or	96 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Belge 3 0/0	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Ville d'Amiens	117 50	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Lille 1860	104 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Lil. 1863	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Ville de Lyon	102 25	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	V. de Roubaix	47 25	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Fives-Lille (act)	485 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Téléphone	405 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Voitures 4 0/0	510 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Suez (obligat.)	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Cacérès	106 50	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Asturies	290 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Foncières 1883	419 50	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Rente Foncière	140 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Cacérès (act.)	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Est (oblig.)	444 75	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Midi (oblig.)	419 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Béthune	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Picardie	448 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Nord-Est	450 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Ouest (act.)	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Orléans (oblig.)	451 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
.. ..	Fives-Lille (obl.)	454 ..	.. ..	.. ..	.. ..	

(*Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse de Paris, ne nous est pas encore parvenue*)

BOURSE DE LILLE DU 29 FÉVRIER 1892

par fil téléphonique spécial

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.. ..	112 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	138 75
Lille 1863, remboursable à 500 fr.	.. ..	554 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	516 75
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	417 50
Lille 1884, quart d'obligation	.. ..	102 ..
Lille 1887, remboursable à 400 fr.	.. ..	382 ..
Lille 1890, remboursable à 500 fr.	.. ..	457 ..
Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	48 75
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	115 ..
Départ. essen. du Nord	.. ..	165 50
Tourcoing 1873	.. ..	459 ..
Armentières 1888	.. ..	429 ..
Douai (libérée) 500	.. ..	561 ..
Banq. du Nord, ex-Je-C, Ve-Ley, Decroix Cie	.. ..	1230 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie (act. anc.)	.. ..	75 ..
» » (act. nouv.), 250 fr. payés	.. ..	255 ..
Caisse Platet et Cie	.. ..	205 ..
Crédit du Nord, rachat 500 fr., 125 payés	.. ..	455 ..
Compt. comm. Davillier et Cie, act. 1 000 fr.	.. ..	1100 ..
Banque de l'Union du Nord, à Roubaix, 500 fr.	.. ..	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	.. ..	.. ..
Gaz Warnemes, ex-Le-C, act. 500 fr. payés	.. ..	561 25
Le Nord, assur., rach. 1 000 fr., 750 payés	.. ..	2375 ..
Union Gaz. du Nord, rach. 500 fr., 125 p.	.. ..	158 ..
Soc. S-S du Vieux-Chemin, à Grassin) 500 fr.	.. ..	120 ..
Union Linière du Nord, rach. 250 fr., tout p.	.. ..	.. ..
Cons. d'Amiddi	.. ..	.. ..
C. marits inancières	.. ..	270 ..
Tramways du Département du Nord (ex-c. 7)	.. ..	40 ..
Cie des Indus. des Textiles (Allart et Cie)	.. ..	555 ..
» » 125 fr. payés	.. ..	.. ..
Chemins de fer économiques du Nord	.. ..	261 25
Delgut et Cie	.. ..	560 ..
Caisse de liquidation Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..
Verreries d'Anicee	.. ..	.. ..
Eaux de Dunkerque	.. ..	565 ..
Blanc-Sablon-Vauxrot	.. ..	3 00 ..
Denain-Anzin	.. ..	540 ..
Usines Villerupt	.. ..	450 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours complets
Aniche (Nord) le 12a	13700 ..
Anzin 100a de dentier	4415 ..
Blanzy	1030 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	14798 75
Bully-Grenay le 6a	2925 ..
Campagnac	460 ..
Carmaux	1440 ..
Courrières (10a)	4100 ..
Crespin	250 ..
Douchy	4060 ..
Dourges	2650 ..
Drocourt (1re série)	3410 ..
» (2e série)	3410 ..
Escarpelle (Nord)	2605 ..
Epinac	460 ..
Ferfay (société anonyme)	700 ..
Flechinelle	175 ..
Lens